Comité Régional des Services de Transport

NANCY SUD VOSGES

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du 6 JUILLET 2018 – 18h00 Hôtel de Ville - CHARMES

DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport et Territoires (SO2T)

Tél.: 03.88.15.69.70



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Nancy Sud Vosges sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.

Madame Muriel DEVINCEY, 1ere Adjointe au Maire de CHARMES, accueille les participants.

Monsieur VALENCE, Président du COREST Nancy Sud Vosges, remercie la commune accueillant le COREST. Il accueille ensuite les participants et les intervenants (SNCF Mobilités, SNCF Réseau, les services de la Région Grand Est [Direction des Transports et de la Mobilité, Agence territoriale d'Epinal]) et rappelle les règles d'intervention des participants lors du COREST.

Propos introductifs

Monsieur VALENCE rappelle que le dernier COREST s'est tenu à l'automne 2017 à Remiremont. Les COREST se tiendront dorénavant au mois de juin : les déplacements en soirée sont plus aisés et la période est plus adéquate par rapport au calendrier de construction des horaires ferroviaires. Au-delà de cette réunion annuelle, des **Groupes de Travail Techniques** (**GTT**), se sont réunis régulièrement en comité restreint, pour approfondir les échanges sur une problématique ciblée. En effet, même si toutes les questions peuvent être abordées ce soir, le COREST ne peut pas forcément résoudre immédiatement tous les problèmes. Certains dysfonctionnements nécessitent d'approfondir le diagnostic et de mettre en œuvre des plans d'actions de court, moyen et long terme.

Après deux années d'installation, l'enjeu pour la Région est maintenant d'approfondir le travail et de renforcer la concertation. Aussi, les présentations des COREST ont été volontairement allégées et les interventions seront synthétiques pour laisser plus de place au débat. Tous ceux qui le souhaitent doivent pouvoir s'exprimer, avec néanmoins un objectif de fin de réunion à 20h.

Monsieur VALENCE rappelle que les transports font partie des priorités stratégiques du Président ROTTNER avec les ambitions suivantes :

- Faire du Grand Est une Région connectée et attractive : démarche de concertation et d'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement Durable et d'Egalité des Territoires) ;

- Faire des transports publics régionaux le partenaire de mobilité CHOISI et non SUBI pour les usagers : annonce par le Président ROTTNER d'un plan d'action pour l'information des voyageurs et de « petits prix TER » très attractifs, l'ensemble a été voté en plénière du 22 juin ;
- Préparer sereinement, mais résolument l'ouverture à la concurrence des trains régionaux : inscription dans la convention TER de la possibilité d'expérimenter la concurrence ferroviaire sur une fraction détachable du réseau (10 % maximum, à partir du 1er janvier 2021);
- Harmoniser et développer les réseaux de transports interurbains et scolaires, avec notamment une convergence des tarifs pour les scolaires à la rentrée 2019. A ce sujet, une importante concertation a eu lieu avec les 10 Départements et les principales Autorités organisatrices de la mobilité, plusieurs scénarios sont à l'étude. Il est précisé que, dans l'attente, les tarifs scolaires resteront stables pour l'année scolaire 2018/2019.

Cette volonté forte se traduit notamment par un **budget de 867 M€** consacré à la politique transport en 2018, **en augmentation de près de 20 M€ par rapport à 2017 :**

- Plus de 440 millions d'euros pour le fonctionnement annuel du TER.
- Près de 155 millions d'euros en investissement (infrastructure, matériel roulant, gares).
- Près de 260 M€ pour le Transport Interurbain et Scolaire.

Il est spécifié que les transports représentent le 1^{er} poste budgétaire de la collectivité régionale.

M. VALENCE rappelle ensuite quelques éléments de contexte. Le <u>mouvement social</u> <u>national des derniers mois à la SNCF</u> limite aujourd'hui la mise en œuvre concrète de l'ambition régionale. La Région, qui est tenue de respecter le droit de grève des cheminots, regrette cette situation et souhaite qu'un retour à un service normal puisse advenir rapidement.

Depuis le début du mouvement, la Région a demandé que les plans de transports adaptés minimisent, autant que possible, l'impact pour les usagers du quotidien et que l'information soit largement diffusée.

Au-delà de la gestion sociale de cette crise qui relève de la seule responsabilité de l'entreprise SNCF, la Région fait tout son possible pour peser positivement dans le débat national afin qu'une sortie de crise soit rapidement trouvée. Depuis février dernier, le Président Jean ROTTNER et le Vice-Président David VALENCE ont rencontré neuf fois la Ministre des transports et son cabinet. La Région Grand Est souhaite en effet un débat constructif dans lequel l'ouverture à la concurrence ne soit pas un simple sujet de craintepour les cheminots, mais plutôt un levier de progrès où chacun puisse y trouver son compte, en particulier les usagers en termes de quantité et de qualité du service.

Par ailleurs, le Président ROTTNER a écrit à Guillaume PEPY **pour que les usagers soient indemnisés** à une plus juste proportion par SNCF suite aux désagréments connus depuis fin mars.

Enfin, Monsieur VALENCE rappelle l'ordre du jour de la réunion de ce jour :

- 1- Vie des lignes régionales du COREST
 - o Ligne TER ferroviaires
 - Ligne routières
- 2- Evolution du réseau : travaux.

1. Vie des lignes TER de Nancy Sud Vosges

Monsieur VALENCE présente la vie des lignes TER régionales comprises sur le périmètre du COREST Nancy Sud Vosges pour 2017 et le 1^{er} trimestre 2018.

- Trafic (flux de voyages)
- Typologie des clients
- o Taux de régularité
- Suppressions des circulations

Il présente également les évolutions de desserte et les investissements réalisés en gare.

Remarques des participants au COREST et réponses :

L'ensemble des échanges de la séance s'est concentré autour de la problématique des lignes capillaires qui est très prégnante dans le territoire du COREST Nancy Sud Vosges, et concerne les lignes 14 (Nancy – Vittel – Contrexéville), Epinal – Belfort et Epinal – Saint Dié des Vosges.

Etude ligne 14

L'étude de mobilité conduite par la Région Grand, ainsi que de l'étude d'infrastructure, conduite par SNCF Réseau ont été réalisées dans un large esprit de partenariat et d'association des acteurs du territoire. Les résultats ont été **présentés aux élus le 7 mars 2018**. Un travail d'amélioration des conditions de transports des usagers à court terme est en cours d'étude :

- amélioration de l'offre routière directe Nancy Vittel en proposant un temps de transport de 1h35;
- maintien de la desserte routière fine du Saintois ;
- mise en place d'une **offre ferroviaire Paris Vittel** le week-end pendant la saison touristique 2019.

L'ADLF et la FNAUT font part de leur souhait d'être destinataires des supports de présentation de ces restitutions.

Les documents ont été transmis par mail le 13 juillet 2018.

Une grande partie de l'assistance s'insurge **contre le transport routier** jugé moins performant que le mode ferroviaire.

David VALENCE rappelle **l'investissement politique de la Région Grand Est**, conjointement avec le Député Jean Jacques GAUTHIER, auprès de l'Etat : de nombreuses réunions de travail ont déjà eu lieu au **Ministère des transports** sur le sujet des lignes capillaires dont la ligne 14. L'enjeu est de réunir à **moyen terme**, les conditions de faisabilité de la remise en service de l'offre ferroviaire Nancy – Vittel – Contrexéville. Pour le **court terme**, soit sur une période 5 à 6 ans minimum, il est nécessaire d'offrir une continuité de service, avec une offre routière de haute qualité et des cars à haut niveau de service, pour répondre aux besoins des usagers,

Epinal – Belfort

David VALENCE indique que la Région Grand Est est prête à investir 3 millions d'euros aux côtés de la Région Bourgogne Franche Comté, Autorité Organisatrice de la ligne Epinal - Belfort, afin que les circulations ferroviaires soient maintenues sur cette ligne. Il rappelle également que les infrastructures ferroviaires appartiennent à l'Etat (SNCF Réseau) qui doit en assurer le financement de l'entretien. La Région intervient donc de manière volontariste en se substituant à l'Etat.

Epinal – Saint-Dié-des-Vosges

Marc BIZIEN présente un diagnostic technique de l'état de l'infrastructure. Un ralentissement à 40 km/h des circulations et une interdiction de circulation sous le tunnel de Vanémont font perdre toute pertinence aux circulations ferroviaires.

Le montant d'investissement nécessaire pour rénover l'infrastructure est évalué à **30 millions d'euros.**

L'exploitation ferroviaire sera donc suspendue à compter du 22 décembre 2018. Un plan de transport routier sera mis en place, en concertation avec les associations d'usagers.

Les **représentants des associations d'usagers** font part de leur **déception**, et rappellent notamment les **engagements oraux pris par le Président de la République** lors de sa visite présidentielle à Saint-Dié-des-Vosges le 17 avril 2018. Ils souhaitent avoir des informations précises sur l'état de l'infrastructure et remettent en séance une pétition pour le maintien des circulations ferroviaires (5 890 signatures).

Le représentant de la **FCPE** s'inquiète quant au sort des **scolaires** qui représentent une grande partie des usagers de la ligne.

Les participants et les élus du territoire, et tout particulièrement Yves BONJEAN, Maire de Bruyères, font également part de leur amertume et incompréhension face à cette décision.

Mise à jour post-réunion :

Marc BIZIEN a rencontré le Maire de Bruyères pour lui donner toutes les explications techniques attendues.

La réunion d'analyse de l'offre routière de substitution s'est tenue le 17 juillet 2018, en présence des associations et des représentants des collectivités desservies par la ligne ferroviaire.

L'étude de mobilité de la ligne, pilotée par la Région Grand Est, et l'étude d'infrastructure pilotée par SNCF Réseau, a été officiellement lancée le 17 septembre en présence des élus du territoire, et le 24 septembre avec les associations d'usagers. Un diagnostic de l'infrastructure a alors été présenté par Marc BIZIEN aux participants.

Divers:

La **FNAUT** s'interroge sur la tenue des **groupes de travail**. David VALENCE précise les groupes s'étant tenus au sujet des lignes 14, Nancy – Saint-Dié-des-Vosges, Nancy – Lunéville, et s'engage à ce que la FNAUT y soit **systématiquement invitée**.

2. Evolution du réseau : travaux

Présentation réalisée par SNCF Réseau.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur VALENCE remercie les participants, rappelle que le travail pour maintenir une offre de transport cohérente et qualitative sur le territoire ne fait que commencer, et invite l'Etat à prendre ses responsabilités.

Il précise que des *Groupes de Travail Techniques* seront amenés à se réunir au cours du prochain semestre et que le prochain COREST se tiendra au premier semestre 2019.

ANNEXE:

Liste des présents/excusés au COREST Nancy Sud Vosges du 6 juillet 2018

Présidence du COREST:

David VALENCE, Président du COREST Nancy Sud Vosges, Vice Président de la Région Grand Est

Elus et leurs représentants :

Hélène COLIN, Conseillère Régionale

Frédéric DREVET, Maire de La Voge les Bains, Vice-Président Transport-Mobilité de la Communauté Agglomération d'Epinal,

Etienne COLIN, Maire de Ferdrupt,

Muriel DEVINCEY, 1ère adjointe au maire de Charmes, suppléante de M. le Député JJ. GAUTHIER, Yves BONJEAN, Maire de Bruyères

Fabienne JACQUEMIN, CESER

Dominique THOMAS, Chargé de mission CNIP Grand Est (Centre national des indépendants et paysans)

Albert LEGLOIS, Parti Communiste Français

Frédéric MATHIEU, UPR,

Christian SECKINGER, UPR,

Associations et usagers :

Béatrix LETOFFE, Association ADELE-S,

Monique BENTENAC, Association ADELE-S,

Nathalie PIERRE, Association ADELE-S,

Marie-Thérèse CUNILLERA, Association ADELE-S,

Olivier THOMAS, Association AUT-FNAUT Lorraine,

Yves JEANMOUGIN, AUT FNAUT Lorraine,

Pascal LOPEZ, Association ADLF Nancy Merrey,

Pierre-Olivier POYARD, Association ADLF Nancy Merrey,

Raymond COLIN, Association ADLF Nancy Merrey,

Lorinne VILLEMIN, Association ADLF Nancy Merrey

Pierre GERARD, Association ADLF Nancy Merrey,

Olivier JANNEL, Vice-Président, Association ADURNE

Robert FRAYON, Vice-Président TG2V,

Gilles POUTOT, FCPE,

Gérard COINCHELIN, CGT Syndicat Cheminots,

Gérard FURGAUT, usager,

Pascal MOUGEL, usager,

Gilles DUMAIN, usager,

Claude GUILLOUX, usager,

SNCF Mobilités:

Vincent TETON, Directeur Régional TER Grand Est

Noël LESCASSE, Directeur adjoint SNCF- TER Grand Est, Directeur production Lorraine

Rita MEROLLE, Secrétaire générale TER Grand Est

C. GILLET, agent SNCF

Fernanda DE ABREU, Responsable de ligne

Bruno FROMONT, Responsable de ligne

SNCF Réseau:

Marc BIZIEN, Directeur Territorial Grand Est

Pascal THORENS, Directeur du Pôle Clients et Services

Eric WITTENMEYER, Dirigeant Unité Voyageurs, Pôle Clients et Services

Xavier BEILLOUET, Gestionnaire des capacités Lorraine, Pôle Clients et Services

Région Grand Est:

Adeline NICO, Directrice Adjointe en charge du ferroviaire, Direction des Transports et de la Mobilité Dominique LEBESSON, Chargée de mission Offre de Transport et Territoires, Direction des Transports et de la Mobilité

Nicolas Vincent DARRE, Directeur Agence territoriale d'Epinal Julien POTHIER, Pôle transports, Agence Territoriale d'Epinal

Excusés

Stéphan TRAMZAL, Maire de Rupt-sur-Moselle Stessy SPEISSMANN, Maire de Gérardmer Patrick NARDIN, 1^{er} adjoint au Maire d'Epinal Jackie PIERRE, Sénateur des Vosges Dominique PEDUZZI, Président de la Communauté de Communes des Ballons des Vosges Mathieu KLEIN, Président du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle François VANNSON, Président du Conseil Départemental des Vosges Olivier MARTET, Maire de Blainville-sur-l'Eau